



Problème caution en angleterre

Par **vassili86**, le **20/07/2010** à **14:22**

Bonjour,

J'ai loué un appartement à Londres pour une durée de 1 mois, et la propriétaire ne m'a pas rendu la caution. Sur le contrat elle a barré ce qui concerne le "government deposit schemes" qui est soit dit en passant obligatoire. En plus de ne pas me rendre ma caution elle est donc hors la loi sur ce sujet. J'ai essayé de me plaindre via le site anglais <http://www.moneyclaim.gov.uk/web/mcol/welcome> mais je ne peux poursuivre mon inscription car je n'ai pas d'adresse anglaise, et je n'ai pas de connaissance en Angleterre qui pourrait servir de relai. J'aimerais savoir ou je peux déposer plainte pour essayer de récupérer mon argent, est-ce possible à partir de France?

Merci de votre lecture et de vos réponses par avances.